



VILLE DE LEWARDE

Novembre 2019

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

Je tiens à souligner une initiative de vos élus municipaux qui voit le jour. En effet, sur une parcelle lewardoise appartenant à la communauté de communes, nous avons trouvé un accord avec la C.C.C.O. pour l'implantation d'un maraîcher bio.

Cette initiative de la municipalité de Lewarde est une première sur le territoire de la CCCO. Elle fait partie d'un plan d'actions alliant le bio et les circuits courts. Cette démarche concernera notre restaurant scolaire mais aussi, nous l'espérons, sera la première étape permettant d'autres implantations qui pourront concrétiser la renaissance d'un marché sur la nouvelle place des Vésignons.

Ce travail de fond s'inscrit dans une vision communale d'avenir où l'environnement au sens large trouve largement sa place. Il en va de l'avenir des générations futures et donc nous sommes pleinement concernés.



Votre Maire,
Denis MICHALAK

Message de la police

Nos services ont constaté que de nombreux plaignants se présentent au commissariat Central de DOUAI aux fins de dépôt de plainte.

Au vu de l'affluence, cette centralisation peut engendrer un délai d'attente conséquent pour les victimes.

Afin de limiter ce temps d'attente, il semble opportun de rappeler que plusieurs sites sont à disposition pour effectuer les déclarations, à savoir :

- Du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 :

Bureau de Police de SIN LE NOBLE sis rue Jules Guesde 59450 SIN LE NOBLE

Bureau de Police d'AUBY sis rue Jean Jacques Rousseau 59950 AUBY

- Tous les jours, sans interruption :

Commissariat Central de DOUAI sis 150 rue Saint Sulpice 59500 DOUAI

Commissariat Subdivisionnaire de SOMAIN sis 6 rue Léon Gambetta 59490 SOMAIN

Commissariat Subdivisionnaire d'ANICHE sis 1 rue WAMBROUCK 59580 ANICHE

Syndicat Mixte des Transports du Douaisis

Sous conditions, des cartes gratuites solidaires de transport peuvent être attribuées. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

- des cartes or (44 €) pour les personnes de plus de 65 ans, non imposables et dont les revenus ne dépassent pas le barème de ressources retenu.
- des cartes JOB (11 €) offertes aux demandeurs d'emploi pour une durée d'un mois renouvelable pour 3 mois maximum par an.
- des cartes (32 €) pour les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) de plus de 25 ans pour une durée de 3 mois.

Le coût est pris en charge pour une moitié par le Syndicat des transports pour l'autre moitié par la commune.

Nos concitoyens ont assisté en nombre aux cérémonies du 11 novembre

Le cortège a marqué un arrêt aux deux monuments érigés à la mémoire des Lewardois morts au cours des guerres qui ont marqué notre Histoire. Des gerbes de la municipalité, de la FNACA, de l'association du képi au casque y ont été déposées.

Madame Delmaire, adjointe au maire, a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées qui a écrit en particulier : « ... les noms gravés sur nos monuments aux morts rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure ».

Les soldats français morts dans des opérations extérieures ont été cités et associés à cette commémoration.



Lecture par Madame Delmaire du message de la secrétaire d'Etat

Monsieur Plutot, président de la FNACA a souligné le devoir de mémoire dont nous sommes redevables afin de perpétuer le souvenir de ces combattants qui ont versé leur sang pour la France.

Il est nécessaire que la paix, la solidarité, la fraternité s'affirment comme valeurs fondamentales de la société.

Monsieur Denis Michalak, maire, après avoir remercié les associations, les citoyen(ne)s, les enfants présents a rappelé que l'année 1919 a été l'année de la première minute de silence en respect aux victimes.

Il a souligné que l'après-guerre, pour la France, cela a d'abord été une comptabilité morbide : plus 1 400 000 morts au combat soit plus de 900 par jour, 3 600 000 blessés, 600 000 invalides, 300 000 mutilés et amputés, 42 000 aveugles, 15 000 gueules cassées, 600 000 veuves et autant d'orphelins.



Vers le monument aux morts

Il a rappelé que la guerre a été gagnée mais au prix de quel désastre !

Les pertes humaines de la 1ère guerre mondiale ont entraîné :

- un déséquilibre entre les sexes au profit du sexe féminin,
- un vieillissement de la population et en particulier de la population active sur laquelle va reposer la reconstruction d'après-guerre,
- un vieillissement de la population aggravé par l'important déficit des naissances des années de guerre moins nombreuses que pendant les années d'avant-guerre.

On évalue le nombre des naissances « annulées » par la guerre à 1,6 million.

La population française n'a retrouvé son niveau d'avant la 1ère guerre mondiale qu'au début des années 1950.

L'Europe est sortie du conflit mais les pays vaincus et vainqueurs confondus, sont saignés démographiquement, épuisés économiquement, endettés, rongés par l'inflation monétaire et la hausse des prix.



Prise de parole de Monsieur le Maire



Dépôt de gerbes au monument aux morts

A partir des années 30, cette situation a fait le terreau des nationalistes et autres va-t-en-guerre. Cela conduira à la catastrophe en 1939.

Le monument aux morts de Lewarde visité par des élèves de l'école élémentaire, est fort de symbole.

Ce n'est pas un soldat fier partant au combat pour la victoire comme dans beaucoup d'autres lieux. Il représente la mère patrie écrasée par la douleur avec, à ses pieds, son enfant qui réclame le réconfort de ses bras protecteurs. La mère et l'enfant souffrent de l'absence du père qui, on peut le penser fait partie des 1 400 000 morts pour la France.

Les trois plaques entourant cette scène portent les noms des enfants de Lewarde qui ont donné leur vie pour la France lors des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie.

M. le maire a conclu : « Pour ceux qui ont laissé leur vie dans le vacarme des armes, pour ceux que la douleur silencieuse de leurs proches a entouré à jamais : après le vacarme des armes, place au silence ».

Monsieur Alain Bruneel, député du Nord, a exhorté le peuple, dans ce monde de violence, à cultiver les valeurs humanistes, à lutter pour la paix afin de préserver l'avenir de nos enfants.

Des anciens combattants de la guerre d'Algérie ont été honorés.

Messieurs Daniel Buisset, André Sauvage, Michel Wiczorek ont obtenu la médaille de la reconnaissance de la Nation.

Monsieur Michel Baert s'est vu décerner le diplôme d'honneur de porte-drapeau de la part de la secrétaire d'Etat aux anciens combattants.



Les récipiendaires avec Monsieur le Député

Le balayage des bandes cyclables en agglomération sera assuré par le département.

Une convention a été signée en ce sens entre la commune et le conseil départemental.

De par cette convention, le département chargé jusqu'alors du balayage des pistes cyclables hors agglomération sur les routes dites départementales, étend désormais son pouvoir d'action sur les pistes cyclables en agglomération pour apporter plus de cohérence et de lisibilité aux cyclistes.

Cela se fera en trois temps : entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juillet, entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre, entre le 1^{er} septembre et le 15 décembre.

Travaux environnementaux : le conseil municipal a acté la rénovation de l'éclairage public dans les rues Aragon et d'Erchin.

Les travaux débuteront au début de l'année 2020. L'utilisation d'ampoules LED moins consommatrices d'énergie a été choisie.



Sablière de Loffre

Monsieur le sous-préfet a retiré à la société STB l'autorisation d'exploiter le lieu.

Notre ville a soutenu la démarche des élus de Loffre. Cette décision satisfait pleinement la municipalité.

Les élus municipaux se préoccupent fortement des questions environnementales posées sur le territoire de la commune.

Sur proposition de la municipalité, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent propriétaire d'une parcelle d'une surface de 1 ha 76 sur notre commune, a accepté de la louer à un exploitant qui s'engagera dans une démarche d'agriculture biologique.

L'objectif pour la municipalité est de fournir au restaurant scolaire, en circuit court, le plus de produits possibles issus de l'agriculture bio.

Ce projet s'inscrit en cohérence avec la démarche intercommunale de : « **Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens** ». Cette démarche est accompagnée, avec le soutien de la CCCO, par **A Pro Bio** qui est un organisme œuvrant à l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective.

Pour l'ensemble des Hauts-de-France est ainsi établi **un Plan Bio** qui vise à bâtir un plan de développement de l'agriculture biologique dans la région.

Bio en Hauts-de-France a réalisé un diagnostic. Il est avéré que la parcelle est adaptée au développement d'une agriculture biologique et en particulier au maraîchage.

Le plan Bio est porté par le Parc naturel régional Scarpe Escaut Parc.

Terre de Liens Nord-Pas de Calais accompagne Cœur d'Ostrevent dans le pilotage de ce projet. Cet organisme soutient des projets en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique.

Un appel à candidature pour l'implantation d'un maraîcher a été publié. Une conférence de presse s'est tenue le 6 novembre.

A l'issue de la conférence de presse, devant la parcelle concernée



Vos poubelles de ramassage des ordures ménagères ou vos poubelles réservées au tri sont endommagées ?

L'eau de pluie s'introduit dans les bacs et en se mélangeant aux déchets, les dégrade et complique le travail du tri. Vous avez la possibilité d'échanger ces poubelles détériorées en vous adressant à la mairie qui communiquera les informations à la CCCO.

Journée débranchée

Le jeudi 17 octobre, les élèves de l'école Salengro ont connu une journée scolaire particulière à l'initiative de la Fédération douaisienne des associations laïques, de l'Amicale laïque lewardoise et grâce à la participation active des enseignant(e)s, de l'équipe éducative de l'école Salengro, de quelques associations locales et de l'aide de parents.



Atelier compostage



Atelier jardinage

Pourquoi journée débranchée ? Ce jour scolaire là, pas de stylos, de cahiers, de livres mais d'autres outils à disposition des élèves pour un apprentissage différent avec des activités par atelier, sur la journée.

C'est ainsi que les enfants ont pratiqué en fonction de leur âge les jeux anciens, se sont initiés à la maîtrise de la bicyclette, aux danses folkloriques, au tennis de table, au jeu de billons, à l'origami, ont tiré à la sarbacane, bénéficié de l'écoute active de contes, profité de conseils en jardinage et compostage, découvert l'histoire, les secrets de la fabrication et de la manipulation des géants lewardois, se sont maquillés en ce jour de fête.



Atelier billons



Atelier sarbacane



Atelier maquillage

Rien n'aurait été possible sans l'implication des associations :

- extérieures à la commune : cyclo de Flines-lez-Raches, amicales laïques de Coutiches, de Douai, de Roost-Warendin,
- lewardoises : amicale laïque, bibliothèque pour tous, géants, jardiniers, javelot-billon des houillères, tennis de table.



Atelier origami ci-dessus

Atelier musique ci-dessous



Assemblée Générale des parents d'élèves « les PtiLewardois »

Le vendredi 7 novembre, la dynamique association a réuni ses adhérents et de nombreux élus municipaux.

Madame Amandine Duquesnoy, présidente a ouvert la réunion et a présenté le bilan moral de l'association. Elle a ensuite laissé la parole à Madame Audrey Théron, secrétaire qui a déroulé toutes les actions réalisées au cours de l'année 2018- 2019.

Elle a énuméré la liste des actions entreprises : vente de petits pains ou de croissants avec boisson, participation financière à la semaine du goût dans les écoles, participation active aux fêtes de Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas, lâcher de ballons au profit du téléthon, marchés de Noël des écoles et de l'Amicale Laïque, vente de calendriers avec la photo des enfants, vente des jonquilles...

Pour Pâques, des chocolats ont été offerts aux enfants et les élèves de maternelle, de CP et CE1 ont participé à une chasse aux œufs dans le parc du château.

Le 1er mai, la municipalité a donné l'autorisation de vendre du muguet face à la mairie et a prêté le matériel d'installation.

Le 29 juin, la deuxième kermesse commune a rencontré un franc succès. Les danses et les chants des enfants des deux écoles se sont alternés. L'association culture et liberté, les secouristes lewardois et l'amicale laïque ont prêté main forte pour la vente des gâteaux ou pour la sécurité.

Comme l'an passé, les nouveaux élèves scolarisés en CP ont reçu un diplôme de passage dans la grande école et une trousse remplie de plusieurs fournitures pour débiter l'année.

Solidarité, entraide et cohésion sont toujours les maîtres mots pour résumer les liens entre les membres de l'association et l'équipe éducative.

Grâce aux bénéfices récoltés lors des animations, l'association a pu allouer une enveloppe de 1500€ à chaque école, permettant ainsi aux élèves de primaire de faire une sortie à Archéo'site, et à la maternelle de se rendre au parc Mosaïc ainsi que de se fournir une télévision avec la somme restante.

La trésorière étant absente pour cause de maternité, la trésorière adjointe était présente avec les données pour une vérification des comptes.

Un budget de 12€ par enfant, destiné aux sorties scolaires, a été voté.

Les rapports moraux, d'activité et financier ont été votés à l'unanimité.

Madame Sticker adjointe au maire est intervenue pour souligner l'implication de l'association des parents d'élèves qui a accompli un travail remarquable dans le but d'aider les écoles.

La municipalité s'engage, elle aussi, pour contribuer à travers l'aide matérielle apportée aux écoles à préparer un avenir, le meilleur possible, aux enfants.

C'est ainsi qu'une ATSEM aide chaque enseignante de l'école maternelle.

C'est globalement 435 000 €, frais de personnel compris qui sont engagés pour la mise en œuvre ou pour le soutien des actions destinées à la jeunesse (écoles, centre de loisirs, camps d'adolescents...).

Monsieur Denis Michalak, maire, a souligné combien il est essentiel qu'avec la municipalité, tous les partenaires de l'école s'investissent pour le bien-être des enfants à l'école. C'est un élément important pour placer les élèves en situation de réussite.

Le bureau a été élu à l'unanimité dont la présidente : Amandine Duquesnoy, la secrétaire : Audrey Theron, la trésorière : Céline Bauduin.



Le bureau de l'association avec Monsieur le Maire et Madame l'adjointe aux associations

Culture musicale

Le dimanche 1^{er} décembre, à 16 h, à la salle des fêtes, l'harmonie municipale invite les Lewardois à une écoute musicale.

Pour l'occasion, Monsieur Sébastien Pronier, directeur de l'harmonie, a invité l'harmonie amie de Les Rues des Vignes à intervenir en première partie. Les musiciens interpréteront des morceaux sur le thème de Noël.

L'harmonie lewardoise proposera des morceaux de musique variés ... et à découvrir !

Comme il se doit en cette période, les deux ensembles musicaux clôtureront le spectacle en interprétant en commun deux morceaux de Noël.

A ne pas manquer, entrée libre

A l'église de Lewarde, le samedi 7 décembre à 15 h 30, des solistes de l'orchestre de Douai se produiront.

Pour une heure de spectacle, la voix et le violon chanteront à l'unisson et vous emmèneront à la découverte de Bach, Haendel, Strauss et Elgar.

Au violon : Gautier Dooghe, au piano : Aurélien Pénart, chanteuse soprano : Stéphanie Gouilly. Les morceaux seront présentés par Julien Viaud.

Entrée libre

Plus de détails sur le site de la ville

Société de chasse

La société de chasse de LEWARDE a tenu son assemblée générale le 12 septembre 2019.

Le planning de chasse est composé de façon à ne pas nuire à d'autres activités lewardoises qui se déroulent en pleine nature.

Des chasseurs ont suivi des formations agréées par l'Etat dont une par le ministère de la Santé. Ces formations ont porté sur la sécurité à la chasse, les connaissances des maladies, leur détection et ont permis aussi des agréments de piéreur et de garde assermenté.



Des chasseurs sont intervenus à plusieurs reprises, à leur demande, chez des Lewardois pour réguler des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts divers et des vols de volaille. Les captures ont été transmises à la fédération départementale du Nord à des fins d'analyse et dans le but de cartographier d'éventuelles maladies. L'assemblée a débattu des risques liés à une maladie peu connue du grand public et qui peut s'avérer mortelle chez l'Homme : l'échinococcose alvéolaire.

Celle-ci sévit dans l'hémisphère Nord. Le renard est un vecteur de communication de la maladie. L'animal s'infeste en mangeant des rongeurs parasités. Le parasite émet des œufs dans les selles du renard. L'homme se contamine avec les baies sauvages non lavées et souillées par le renard, ou en manipulant un renard mort. La larve se retrouve alors dans le foie de l'homme et se met à y creuser des alvéoles dans le foie.

Aucun accident de chasse n'a été à déplorer au cours de la saison.

Tous les chasseurs ont participé au vote pour le renouvellement du bureau qui se compose du président Monsieur Bruno Poulain, des vice-présidents Messieurs Jean-Luc Ravez et Pierre-Marie Christophe, du secrétaire Monsieur Pascal George.

Pour tout contact : M. Poulain Bruno, piéreur agréé, tél. 06 61 75 74 00 ou M. Vanderstraeten Franck, garde

Marché de Noël

L'Amicale laïque lewardoise organise son traditionnel marché de Noël le dimanche 8 Décembre 2019 de 10 h à 17 h, salle des fêtes H. Martel de Lewarde.

C'est un véritable marché de Noël dans l'esprit et dans la forme. Vous y trouverez des idées cadeaux, des produits introuvables dans le commerce traditionnel.



Ce marché se veut associatif, artisanal et pour le moins créatif et artistique.

- Associatif : nombre d'associations lewardoises y prendront toute leur place. Ainsi que des associations à but humanitaire.

- Artisanal : des artisans présenteront leurs produits ou productions du moment.

- Créatif et artistique : ce marché accueillera des professionnels, des associations, des particuliers tous créateurs d'œuvres artistiques (bijoux, décoration, livres, tableaux...) ou de réalisations en tout genre adaptées à cette époque de l'année.

La réputation du marché n'est plus à faire. Les visiteurs, habitués du marché, vous diront que chacun peut y trouver à des prix imbattables des cadeaux pour petits et grands, des jouets, des décorations de Noël, de la pâtisserie fine, des produits du Sud-Ouest... et aussi une ambiance chaleureuse, conviviale.

Le père Noël rendra visite aux enfants à 11 h 30 dans la salle.

A 11 h, Mathilde Donné élue tout récemment Miss Ostrevent 2019 (comité Miss France) honorera de sa présence l'évènement.

Votre visite encouragera les organisateurs à poursuivre leur action.

Mission locale du Douaisis

La mission est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec ou sans diplômes.

La mission locale accompagne les jeunes vers l'emploi, les forme, les oriente et intervient pour résoudre des problèmes de logement, de santé, de mobilité ...

Pour tout renseignement : antenne de la CCCO 58 avenue du 8 mai à Masny ou téléphone 03 27 89 60 08